

RCS : LA ROCHELLE

Code greffe : 1704

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHELLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00868

Numéro SIREN : 501 480 404

Nom ou dénomination : A.R.V.I. Accueil de Retraites pour une Vieillesse Ideale

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2020 sous le numéro de dépôt 3886

A.R.V.I. - ACCUEIL DE RETRAITES POUR UNE VIEILLESSE IDEALE
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 66 660 euros
Siège social : 8 Bis rue des Ecoles Le Domaine de Rompsay
17180 PERIGNY
501 480 404 RCS LA ROCHELLE

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 23 JUIN 2020

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019 SOUMISE
ET ADOPTEE**

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 357 243 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice	357 243,00 euros
------------------------	------------------

AFFECTATION

Dividendes

A titre de dividende	357 243,00 euros	
Total	357 243,00 euros	357 243,00 euros

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 53,59 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 23 juin 2020.

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est assujetti à l'imposition forfaitaire unique au taux global de 30%, sauf si elles optent à l'imposition de ces revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce dernier cas, l'intégralité du montant ainsi distribué sera éligible à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois derniers exercices, ainsi que de leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158

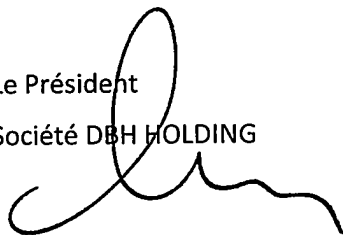
3-2° du Code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliés en France.

Exercice clos le :	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31 décembre 2018	341 698,84 euros	0,00 euros	0,00 euros	
31 décembre 2017	312 369,90 euros	0,00 euros	0,00 euros	
31 décembre 2016	50 000,00 euros	0,00 euros	0,00 euros	

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Société DBH HOLDING



Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	18 000	18 000		1 716
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	41 526	20 508	21 019	15 420
Fonds commercial (1)	563 997		563 997	563 997
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	10 000		10 000	10 000
Installations techniques, matériel et outillage industriels	419 205	312 961	106 243	80 188
Autres immobilisations corporelles	375 173	238 455	136 718	127 988
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	15		15	15
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	9 469		9 469	9 469
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 437 384	589 924	847 460	808 793
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	8 701		8 701	9 844
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 200		2 200	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	349 132	40 080	309 052	302 623
Autres créances	491 414		491 414	499 083
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 186 251		1 186 251	1 086 967
Charges constatées d'avance (3)	21 311		21 311	17 514
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 059 008	40 080	2 018 928	1 916 032
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 496 392	630 004	2 866 389	2 724 825
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Certifiés conformes



Bilan Passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	66 660	66 660
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	6 666	6 666
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	459 478	459 478
Report à nouveau	80 000	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	357 243	341 699
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	970 048	874 503
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		32 514
Provisions pour charges	38 326	38 462
Total III	38 326	70 976
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 812	19 596
Emprunts et dettes diverses (3)	371 777	337 257
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	225 025	216 080
Dettes fiscales et sociales	664 372	596 207
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 750	22 054
Autres dettes	497 243	439 629
Produits constatés d'avance (1)	90 037	148 523
Total IV	1 858 015	1 779 345
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	2 866 389	2 724 825
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 812	
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 855 203	1 779 345
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

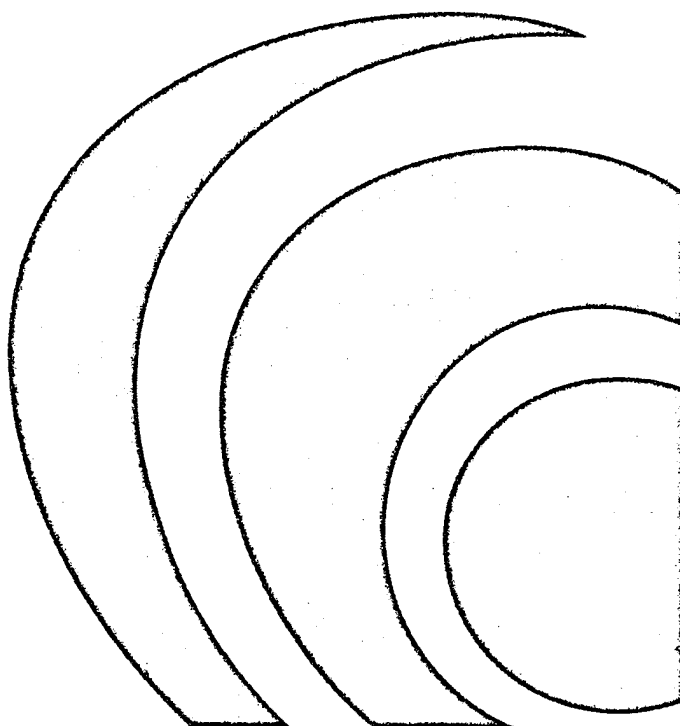
Compte de Résultat

	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	5 680 944	5 614 292
Chiffre d'affaires net	5 680 944	5 614 292
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	4 698	20 476
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	198 266	193 740
Autres produits	3 846	427
Total I	5 887 754	5 828 935
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	8	
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	308 499	308 607
Variations de stock	1 144	-689
Autres achats et charges externes (a)	1 569 526	1 594 006
Impôts, taxes et versements assimilés	181 188	187 564
Salaires et traitements	2 383 626	2 360 781
Charges sociales	766 435	761 343
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	62 961	63 826
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	3 500	6 000
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	8 547	11 198
Autres charges	1 988	1 899
Total II	5 287 422	5 294 535
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	600 332	534 400
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		2 787
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 882	2 173
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	1 882	4 960
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	101	243
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	101	243
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 781	4 717
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	602 113	539 117

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	67	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	32 514	
Total produits exceptionnels (VII)	32 581	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	16 934	1 131
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		32 514
Total charges exceptionnelles (VIII)	16 934	33 645
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	15 647	-33 645
Participation des salariés aux résultats (IX)	109 002	67 507
Impôts sur les bénéfices (X)	151 514	96 267
Total des produits (I+III+V+VII)	5 922 216	5 833 896
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 564 973	5 492 197
BENEFICE OU PERTE	357 243	341 699
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	12 080	10 217
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ARVI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 2 866 389 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 357 243 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
amortissement des logiciels 4 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	18 000			18 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	593 961	11 562		605 523
Immobilisations incorporelles	611 961	11 562		623 523
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	10 000			10 000
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels	384 873	55 191	20 859	419 205
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	149 825	18 382	5 984	162 223
- Matériel de transport	8 154			8 154
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	192 943	16 518	4 665	204 795
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	745 795	90 090	31 508	804 377
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	15			15
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	9 469			9 469
Immobilisations financières	9 484			9 484
ACTIF IMMOBILISE	1 367 240	101 652	31 508	1 437 384

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	11 562	90 090		101 652
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	11 562	90 090		101 652
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		31 508		31 508
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		31 508		31 508

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2019
Éléments achetés	563 997
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	563 997

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	16 284	1 716		18 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 544	5 963		20 508
Immobilisations incorporelles	30 828	7 679		38 508
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installation techn., matériel et outillage industriels	304 685	29 135	20 859	312 961
- Installations Gales, agenc. et aménag. divers	102 561	9 137	5 984	105 714
- Matériel de transport	7 321	833		8 154
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	113 052	16 176	4 641	124 587
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	527 619	55 281	31 484	551 416
ACTIF IMMOBILISE	558 447	62 961	31 484	589 924

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 871 326 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	9 469		9 469
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	349 132	349 132	
Autres	491 414	491 414	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	21 311	21 311	
Total	871 326	861 857	9 469
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	1 384
Divers - produits à recevoir	3 432
Interet courus à recevoir	1 389
Total	6 205

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 66 660 euros décomposé en 6 666 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	32 514		32 514		
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	38 462	8 547	1	8 682	38 326
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	70 976	8 547	32 515	8 682	38 326
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		8 547	49 001		
Financières					
Exceptionnelles			32 514		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 858 015 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	2 812			2 812
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	371 777	371 777		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	225 025	225 025		
Dettes fiscales et sociales	664 372	664 372		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 750	6 750		
Autres dettes (**)	497 243	497 243		
Produits constatés d'avance	90 037	90 037		
Total	1 858 015	1 855 203		2 812
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	61 327
Provisions cp rompsay	61 189
Provisions cp esnandes	57 213
Provisions cp st xandre	71 342
Provision ch/congés payer - romps	24 476
Provision ch/congés payer - esnan	20 099
Provision ch/congés payer - st-xa	26 297
Charges sociales - charges à payer	22 397
Etat - autres charges à payer	500
Clients - rrr à accorder	3 725
Divers - charges à payer	1 995
Total	350 559

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	21 311		
Total	21 311		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	90 036		
Total	90 036		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	5 687 184		5 687 184
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	-6 240		-6 240
TOTAL	5 680 944		5 680 944

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 9 038 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations**Evènements postérieurs à la clôture**

Information relative aux traitements comptables induits par la pandémie de Coronavirus

L'épidémie de Coronavirus s'est déclarée en Chine en décembre 2019. Au 31 décembre 2019, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ne signalait qu'un nombre limité de personnes atteintes par ce virus.

Suite à sa propagation ultérieure, l'OMS a prononcé l'état d'urgence sanitaire le 30 janvier 2020.

L'OMS a classifié l'épidémie en pandémie mondiale le 11 mars 2020

Sur le plan national, les premières mesures ont été prises par arrêté du 14 mars 2020 pour les établissements recevant du public.

Le 16 mars 2020, l'Etat français a adopté le décret 2020-260 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19. Un dispositif de confinement est alors mis en place sur l'ensemble du territoire à compter du mardi 17 mars 2020.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à la pandémie du Coronavirus.

L'évaluation des actifs et des passifs reflète uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 110 personnes dont 4 apprentis et 2 handicapés.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	60 402
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	60 402
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 61 401 euros.

Autres informations

Engagements retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants ont été constatés sous la forme de provision et leur montant est indiqué en annexe.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 38 326 euros

Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 38 326 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation CNC 03-R-01 du 1er avril 2003.



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

ARVI SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

ARVI SAS

8 bis rue des Ecoles - 17180 Périgny

Ce rapport contient 21 pages

Référence : PES-MVC

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 728 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 728 417



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

ARVI SAS

Siège social : 8 bis rue des Ecoles - 17180 Périgny
Capital social : € 66 660

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'attention de l'Associée unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ARVI SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par la Présidence le 8 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidence arrêté le 8 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

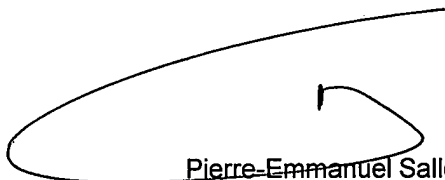
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lagord, le 22 juin 2020

KPMG S.A.



Pierre-Emmanuel Sallé
Directeur de mission

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	18 000	18 000		1 716
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	41 526	20 508	21 019	15 420
Fonds commercial (1)	563 997		563 997	563 997
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	10 000		10 000	10 000
Installations techniques, matériel et outillage industriels	419 205	312 961	106 243	80 188
Autres immobilisations corporelles	375 173	238 455	136 718	127 988
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	15		15	15
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	9 469		9 469	9 469
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 437 384	589 924	847 460	808 793
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	8 701		8 701	9 844
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 200		2 200	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	349 132	40 080	309 052	302 623
Autres créances	491 414		491 414	499 083
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 186 251		1 186 251	1 086 967
Charges constatées d'avance (3)	21 311		21 311	17 514
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 059 008	40 080	2 018 928	1 916 032
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 496 392	630 004	2 866 389	2 724 825

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan Passif

31/12/2019 31/12/2018

CAPITAUX PROPRES

Capital	66 660	66 660
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	6 666	6 666
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	459 478	459 478
Report à nouveau	80 000	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	357 243	341 699
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	970 048	874 503

AUTRES FONDS PROPRES

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques		32 514
Provisions pour charges	38 326	38 462
Total III	38 326	70 976

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 812	19 596
Emprunts et dettes diverses (3)	371 777	337 257
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	225 025	216 080
Dettes fiscales et sociales	664 372	596 207
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 750	22 054
Autres dettes	497 243	439 629
Produits constatés d'avance (1)	90 037	148 523
Total IV	1 858 015	1 779 345

Ecart de conversion passif (V)

TOTAL GENERAL (I à V)	2 866 389	2 724 825
------------------------------	------------------	------------------

(1) Dont à plus d'un an (a)	2 812	
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 855 203	1 779 345
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	5 680 944	5 614 292
Chiffre d'affaires net	5 680 944	5 614 292
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	4 698	20 476
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	198 266	193 740
Autres produits	3 846	427
Total I	5 887 754	5 828 935
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	8	
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	308 499	308 607
Variations de stock	1 144	-689
Autres achats et charges externes (a)	1 569 526	1 594 006
Impôts, taxes et versements assimilés	181 188	187 564
Salaires et traitements	2 383 626	2 360 781
Charges sociales	766 435	761 343
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	62 961	63 826
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	3 500	6 000
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	8 547	11 198
Autres charges	1 988	1 899
Total II	5 287 422	5 294 535
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	600 332	534 400
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		2 787
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 882	2 173
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	1 882	4 960
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	101	243
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	101	243
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 781	4 717
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	602 113	539 117

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	67	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	32 514	
Total produits exceptionnels (VII)	32 581	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	16 934	1 131
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		32 514
Total charges exceptionnelles (VIII)	16 934	33 645
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	15 647	-33 645
Participation des salariés aux résultats (IX)	109 002	67 507
Impôts sur les bénéfices (X)	151 514	96 267
Total des produits (I+III+V+VII)	5 922 216	5 833 896
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 564 973	5 492 197
BENEFICE OU PERTE	357 243	341 699
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	12 080	10 217
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ARVI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 2 866 389 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 357 243 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
amortissement des logiciels 4 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	18 000			18 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	593 961	11 562		605 523
Immobilisations incorporelles	611 961	11 562		623 523
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	10 000			10 000
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels	384 873	55 191	20 859	419 205
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	149 825	18 382	5 984	162 223
- Matériel de transport	8 154			8 154
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	192 943	16 518	4 665	204 795
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	745 795	90 090	31 508	804 377
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	15			15
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	9 469			9 469
Immobilisations financières	9 484			9 484
ACTIF IMMOBILISE	1 367 240	101 652	31 508	1 437 384

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	11 562	90 090		101 652
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	11 562	90 090		101 652
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		31 508		31 508
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		31 508		31 508

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2019
Éléments achetés	563 997
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	563 997

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	16 284	1 716		18 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 544	5 963		20 508
Immobilisations incorporelles	30 828	7 679		38 508
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installation techn., matériel et outillage industriels	304 685	29 135	20 859	312 961
- Installations Gales, agenc. et aménag. divers	102 561	9 137	5 984	105 714
- Matériel de transport	7 321	833		8 154
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	113 052	16 176	4 641	124 587
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	527 619	55 281	31 484	551 416
ACTIF IMMOBILISE	558 447	62 961	31 484	589 924

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 871 326 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	9 469		9 469
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	349 132	349 132	
Autres	491 414	491 414	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	21 311	21 311	
Total	871 326	861 857	9 469

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	1 384
Divers - produits à recevoir	3 432
Interet courus à recevoir	1 389
Total	6 205

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 66 660 euros décomposé en 6 666 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	32 514		32 514		
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	38 462	8 547	1	8 682	38 326
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	70 976	8 547	32 515	8 682	38 326
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		8 547	49 001		
Financières					
Exceptionnelles			32 514		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 858 015 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (**) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	2 812			2 812
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	371 777	371 777		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	225 025	225 025		
Dettes fiscales et sociales	664 372	664 372		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 750	6 750		
Autres dettes (**)	497 243	497 243		
Produits constatés d'avance	90 037	90 037		
Total	1 858 015	1 855 203		2 812

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	61 327
Provisions cp rompsay	61 189
Provisions cp esnandes	57 213
Provisions cp st xandre	71 342
Provision ch/congés payer - romps	24 476
Provision ch/congés payer - esnan	20 099
Provision ch/congés payer - st-xa	26 297
Charges sociales - charges à payer	22 397
Etat - autres charges à payer	500
Clients - rrr à accorder	3 725
Divers - charges à payer	1 995
Total	350 559

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	21 311		
Total	21 311		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	90 036		
Total	90 036		

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	5 687 184		5 687 184
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	-6 240		-6 240
TOTAL	5 680 944		5 680 944

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 9 038 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations**Evènements postérieurs à la clôture**

Information relative aux traitements comptables induits par la pandémie de Coronavirus

L'épidémie de Coronavirus s'est déclarée en Chine en décembre 2019. Au 31 décembre 2019, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ne signalait qu'un nombre limité de personnes atteintes par ce virus.

Suite à sa propagation ultérieure, l'OMS a prononcé l'état d'urgence sanitaire le 30 janvier 2020.

L'OMS a classifié l'épidémie en pandémie mondiale le 11 mars 2020

Sur le plan national, les premières mesures ont été prises par arrêté du 14 mars 2020 pour les établissements recevant du public.

Le 16 mars 2020, l'Etat français a adopté le décret 2020-260 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19. Un dispositif de confinement est alors mis en place sur l'ensemble du territoire à compter du mardi 17 mars 2020.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à la pandémie du Coronavirus.

L'évaluation des actifs et des passifs reflète uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 110 personnes dont 4 apprentis et 2 handicapés.